

# **Directives aux étudiants sur le déroulement des contrôles périodiques**

## **En préparation du contrôle**

- Ouverture de la porte de la salle 5 minutes avant le début du contrôle;
- À partir du moment où l'étudiant entre dans la salle, il est tenu de garder le silence complet;
- Les sacs et effets personnels doivent être déposés à l'avant de la classe;
- Les téléphones cellulaires doivent être fermés afin de ne pas causer de dérangement pendant le contrôle;
- Chaque étudiant s'installe devant son examen (retourné face contre table) avec sa carte d'identité, son matériel scolaire et sa calculatrice s'il y a lieu;
- Il est interdit de retourner l'examen avant le signal du chef surveillant;
- Aucun appareil électronique ne sera toléré que ce soit sur le bureau ou dans les vêtements;

## **Pendant le contrôle**

- Au signal du chef surveillant, les étudiants pourront retourner leur examen et commencer le contrôle;
- Toute communication (écrite, verbale, visuelle, etc.) sera considérée comme un acte de tricherie, de plagiat;
- Aucune sortie de la salle ne sera permise durant les premières 30 minutes et durant les dernières 15 minutes du contrôle;
- À la demande du surveillant, chaque étudiant devra s'identifier avec sa carte d'étudiant et signer la liste des présences;
- Dans le cas des examens avec calculatrice non programmable, le surveillant vérifiera la présence de l'autocollant AEP. Si l'autocollant est absent, ou altéré, la calculatrice sera confisquée jusqu'à la fin de l'examen;

## **Fin du contrôle**

- Au signal du chef surveillant, les étudiants devront déposer leur crayon et demeurer en place, en silence, pendant que les surveillants ramassent les examens;
- Lorsque les surveillants auront récupéré tous les examens, le chef surveillant autorisera les étudiants à se lever et à quitter la salle.